

Un autre Fransaskois se démarque !

*Le Conseil supérieur de la langue française remet
L'Ordre des francophones d'Amérique à maître Roger Lepage*

Regina, le 23 septembre 2015 – Aujourd'hui, maître Roger Lepage a reçu l'Ordre des francophones d'Amérique du *Conseil supérieur de la langue française*. Cette distinction reconnaît les mérites de personnes qui se consacrent au maintien et à l'épanouissement de la langue française en Amérique. L'*Assemblée communautaire fransaskoise* (ACF) avait soumis sa candidature en mars dernier.

«Nous sommes très fiers et tous honorés aujourd'hui avec la reconnaissance de Maître Lepage par le *Conseil supérieur de la langue française*» a déclaré la présidente de l'ACF madame Françoise Sigur-Cloutier. «Au nom de mes collègues députés et de toute la communauté fransaskoise, j'offre mes plus sincères félicitations à maître Lepage. C'est un honneur largement mérité par notre concitoyen!»

L'implication de Roger Lepage pour l'épanouissement et le rayonnement de la langue française dans son milieu est l'histoire de sa vie! Déjà tout jeune, il était actif dans le mouvement jeunesse, puis dans tout le réseau associatif provincial sans négliger sa communauté locale. Il s'est largement démarqué dans sa profession d'avocat en défendant des causes majeures liées aux droits linguistiques des francophones en milieu minoritaire. Parmi les plus marquantes : sa victoire dans la cause *Mercure* à la Cour suprême du Canada en 1988 et la victoire dans la décision *Wimmer* dans sa défense des parents francophones cherchant à faire reconnaître leurs droits de gérer les écoles francophones en Saskatchewan. Maître Lepage défend régulièrement avec succès les conseils scolaires francophones à travers le pays cherchant une interprétation plus complète de l'article 23 de la Charte. Tout récemment, il a représenté Gilles Caron à la Cour suprême du Canada dans une cause qui conteste la légalité des lois linguistiques des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan - nous sommes en attente de cette décision.

L'Ordre des francophones d'Amérique est une décoration décernée annuellement par le *Conseil supérieur de la langue française*, un conseil qui a pour mission d'aviser le ministre responsable de la Charte de la langue française du Gouvernement du Québec. Jusqu'à sept récipiendaires peuvent être nommés annuellement, soit deux pour le Québec et les cinq autres pour l'Acadie des provinces de l'Atlantique, l'Ontario, l'Ouest canadien, les Amériques et les autres continents.

Depuis 1978, neuf Fransaskois et Fransaskoises ont ainsi été reconnus par ce Conseil :

Monsieur Roland Pinsonneault 1980	Madame Marguerite Campagne 1999
Madame Irène Chabot 1982	Madame Odette Carignan 1994
Monsieur Albert Dubé 1987	Madame Jeanne Leblanc 2008
Monsieur Florent Bilodeau 1988	Maître Roger Lepage 2015
Monsieur Émile Campagne 1999	

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

- 30 -

Pour plus d'informations :

Marc Masson - directeur des communications

Assemblée communautaire fransaskoise Bureau (306) 924-8532 portable 306-581-8532